Église néo-apostolique
de Suisse

Le chant est enfin de retour !

22.04.2021

Ces quelques mots expriment toute notre joie à l'idée de pouvoir de nouveau chanter ensemble pendant les services divins. Les assouplissements décidés par le Conseil fédéral pour le 19 avril 2021 permettent un certain retour à la normale dans nos communautés.



Il est de nouveau permis de chanter dans toutes les Églises de Suisse. À partir de dimanche prochain, nous réintroduisons donc le chant de cantiques (avec port du masque) dans nos paroisses de Suisse. En revanche, les autorités interdisent toujours le chant choral pendant les services divins, même si les chœurs et les orchestres (tous instruments confondus) peuvent de nouveau se réunir pour répéter à condition de respecter les mesures de protection. « Pouvoir de nouveau chanter me procure beaucoup de joie », a indiqué l'apôtre de district Jürg Zbinden lorsqu'il a appris la bonne nouvelle. Il a immédiatement ajouté qu'il enjoignait tout un chacun à continuer de respecter scrupuleusement les règles d'hygiène et de distanciation sociale, afin que tous les fidèles se sentent à l'aise pendant les services divins. Rester à la maison en cas de symptômes en fait aussi partie.

Le plan de protection de l'Église néo-apostolique de Suisse reste contraignant pour toutes les communautés néo-apostoliques de Suisse et a été adapté aux nouvelles prescriptions des autorités. La nouvelle version se trouve ici.